



# Licence Langues, littératures et civilisations d'Afrique

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations d'Afrique. 2013, Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO. hceres-02036816

**HAL Id: hceres-02036816**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036816>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Langues, littératures et civilisations  
d'Afrique

de l'Institut National des Langues et  
Civilisations Orientales

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Institut National des Langues et Civilisations  
Orientales

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisations d'Afrique

Domaine : Sciences humaines et sociales / Langues, cultures et sociétés du monde / Arts, lettres,  
langues

Demande n° S3LI140006720

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), 65, rue des Grands Moulins, 75013 Paris.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

Les langues proposées par la mention de licence *Langues, littératures et civilisations aréales d'Afrique* ne sont guère enseignées en France en dehors de l'INALCO. La mention propose sept spécialisations de formation en langue de l'Afrique avec une progressivité sur les trois années de la licence. Tous les enseignements, sans pré-requis linguistique, sont mutualisés à l'intérieur de la mention. Les enseignements d'approfondissement peuvent être mutualisés avec les enseignements de la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE) ou les autres mentions du groupe *Langues, littératures et civilisations aréales* (LLCA). Cela permet une approche multiple de chaque spécialisation.

La formation s'appuie sur un socle de connaissances disciplinaires fondamentales couvrant l'aire d'Afrique subsaharienne (ethnologie, histoire, linguistique, littérature). Elle vise à former des spécialistes de la région en leur permettant d'acquérir des connaissances pluridisciplinaires de la langue choisie. A l'issue de la licence, les lauréats peuvent continuer leur parcours dans l'une des formations de master de l'INALCO ou entrer dans la vie pratique.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique de la mention *LLCA d'Afrique* repose sur des enseignements fondamentaux de la spécialité (2/3 d'enseignements de langue et 1/3 d'enseignements de littérature et civilisation), des enseignements transversaux généraux et disciplinaires (méthodologie et techniques universitaires ; anglais ; informatique, C2I et TICE), des enseignements d'approfondissement et des enseignements d'ouverture libre. L'étude de la langue choisie est centrale en première année. L'approfondissement en arts, lettres, sciences humaines et sociales s'effectue en deuxième année. En troisième année, les cours transversaux disciplinaires complètent la formation dans une perspective prenant en considération les spécificités des sociétés de l'Afrique subsaharienne. Les cours de méthodologie sont introduits en 1<sup>ère</sup> année et l'informatique en 2<sup>ème</sup> année. Une grande partie des étudiants, selon les tableaux d'indicateurs de la mention figurant dans le dossier, sont en double cursus ou déjà diplômés dans une autre formation. Le dossier de la mention ne précise pas les modalités du contrôle et du suivi des connaissances des étudiants.

Le dossier de la mention ne fournit pas d'indications sur les informations apportées aux étudiants tout au long de leur cursus, ni sur des dispositifs particuliers de mise à niveau ni sur un tutorat d'accompagnement.

Le bâtiment de l'INALCO est accessible aux handicapés, et des mesures sont prises pour le respect des tiers-temps supplémentaires pour les examens. En outre, un protocole « handicapés » a été mis en place.

Rien n'est dit au sujet d'aménagements horaires ou de dispositifs particuliers pour répondre à des contraintes particulières (public salarié, public formation continue, soutien de famille, etc.).

Les sept langues de spécialisation de la mention *LLCA d'Afrique* donnent accès aux masters « disciplinaires » de l'INALCO, aux masters d'autres établissements ou écoles supérieures. Plusieurs unités d'enseignement offertes sont des passerelles au niveau L3 vers des mentions du groupe *Langues du monde et formation appliquée (LMFA en commerce international ; LMFA en relations internationales ; LMFA en didactique du français langue étrangère)*.

Le dossier ne fournit pas d'informations sur l'insertion professionnelle à l'issue de la troisième année ni sur le devenir des sortants non diplômés.

La formation est pilotée par le département Afrique. Il est administré par un conseil (20 membres collègues A et B, 4 membres collèges C, 10 membres collèges étudiants). Un directeur et un directeur adjoint ainsi que des représentants étudiants composent le bureau qui nomme une commission pédagogique. L'équipe pédagogique est composée de 18 enseignants statutaires et 6 chargés de cours. Selon le dossier d'accompagnement spécifique à la mention, la création d'un conseil de perfectionnement sera abordée lors du prochain contrat. Ses fonctions sont assurées en l'état actuel par les conseils de département et la commission des études. Il n'y a pas d'autres informations sur leur fonctionnement.

Le dossier ne fournit pas d'indications sur la connaissance de la population étudiante et l'impact sur le pilotage. Il ne dit rien non plus sur la prise en compte des évaluations dans le pilotage ni sur la mise en place de dispositifs particuliers afin de valoriser les diplômés des sept langues de la mention *LLCA d'Afrique*.

- Points forts :

- Une formation unique en France et exceptionnelle en Europe visant à former des spécialistes de la région d'Afrique subsaharienne.
- Une formation permettant d'acquérir des connaissances pluridisciplinaires en complémentarité d'une connaissance approfondie de la langue choisie.
- Une formation permettant la poursuite d'études en deuxième cycle.

- Points faibles :

- L'encadrement administratif des étudiants est peu visible.
- L'encadrement pédagogique est souvent insuffisant.
- Pas de données illustrant l'insertion professionnelle ou le devenir étudiants après la L3.

## Recommandations pour l'établissement

- Un meilleur suivi des étudiants (tutorat, projet professionnel...) serait nécessaire.
- Le dossier aurait pu être plus exhaustif pour un certain nombre de points : intervenants professionnels extérieurs, connaissance de la population étudiante, son impact sur le pilotage et valorisation du diplôme, etc.
- La mise en place d'une autoévaluation serait souhaitable.
- Il conviendrait enfin de développer l'élaboration des indicateurs.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement

**Académie :** Paris

**2012-2013 Vague D**

**Mention :** Langues, Littératures et Civilisations Aréales (LLCA Afrique)

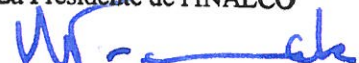
**Domaine :** Sciences humaines et sociales/ Langues, cultures et sociétés du monde/ Arts, lettres, langues

**Langues, Littératures et Civilisations d'Afrique**  
**Demande n°S3LII 40006720**

**Réponses aux remarques faites dans le rapport d'évaluation de l'AERES**

Les remarques de l'AERES ont été notées par l'équipe de pilotage de la licence Langues, Littératures et Civilisations d'Afrique qui s'efforcera de remédier aux points faibles énoncés (§ Points faibles p.3) et mettra en œuvre les recommandations au cours du prochain contrat.

La Présidente de l'INALCO

  
Manuelle FRANCK